"République numérique" : un projet de loi inadapté

Publié le 19 janvier 2016

Le Medef regrette que le projet de loi pour une République numérique, qui est débattu en séance à l'Assemblée nationale à partir d'aujourd'hui, soit un texte déséquilibré qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Le Medef est favorable à l'ouverture des données, créatrice de considérables opportunités économiques, mais les entreprises françaises ont besoin d'un cadre clair et protégeant le secret industriel et commercial pour leur donner toutes leurs chances dans la compétition mondiale. Il est également impératif pour elles que la loi française s'intègre dans une dimension européenne et mondiale sans rajouter des contraintes inappropriées (création d'un statut des plateformes numériques, d'une obligation de portabilité des données, de nouvelles règles en matière de protection des données personnelles, etc.).

Pour **Geoffroy Roux de Bézieux, Vice-Président Délégué du Medef**, "*le projet de loi pour une "République numérique" va à contresens ! Alors que nous avons un écosystème en pleine effervescence et que la France a pris une avance notoire dans l'appropriation par les citoyens du numérique et de ses usages, il va léser nos entreprises du numérique au profit de leurs concurrentes dans la compétition internationale. L'urgence commande de mettre tout en œuvre pour préserver et exploiter nos atouts, plutôt que de nous inventer de nouvelles contraintes.*"